

N° 274 - Août 2020

Mensuel d'Information de la Ville de Poitiers

Poitiers

Mag

Au cœur de la Nouvelle-Aquitaine



Léonore Moncond'huy élue maire de Poitiers

**PRÉSENTATION DU NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL**

**LES PREMIERS PROJETS
DU MANDAT**



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

■ Le dimanche 28 juin, le **second tour des élections municipales** s'est déroulé dans des conditions sanitaires strictes : installation de plexiglass, gel hydroalcoolique, distanciation physique...



© Sébastien Laval

■ Le **conseil municipal d'installation** s'est tenu le vendredi 3 juillet au TAP. Léonore Moncond'huy a été élue maire.



© François Poupin Matignon

■ **Kimsooja-Solarescope**, à découvrir tout l'été sur la façade de l'église Notre-Dame-la-Grande. Merci à François Poupin Matignon pour le cliché !



© Alex Oz

■ **Christian Prudhomme, directeur du Tour de France**, a inauguré la ligne d'arrivée du Tour à Poitiers, aux Couronneries, en présence des coureurs des clubs cyclistes et paracyclistes locaux.

JUIN ET JUILLET À POITIERS



■ Pas de défilé pour ce **14 juillet particulier**, mais des animations, tout de même, au fil de la journée dans le centre-ville.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

■ Premier concert des **Jeudis de l'été** au parc de Blossac : **Sanseverino et le poitevin Nicolas Moro**.

Le soir du 28 juin, l'équipe de Poitiers Collectif a remporté les élections municipales.



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Une nouvelle équipe à la tête de la mairie

Le dimanche 28 juin, la liste Poitiers Collectif a été élue à la tête de la Ville de Poitiers. Une équipe animée de valeurs et d'ambitions fortes autour de trois piliers : l'écologie, la justice sociale et la démocratie. La victoire de Poitiers Collectif est aussi celle de Léonore Moncond'huy, qui devient la première femme maire de Poitiers.

Il faut également retenir de ces élections le contexte si particulier dans lequel elles se sont déroulées. Entamées en mars peu de temps avant le confinement lié à la crise du Covid-19, elles se sont achevées fin juin, soit près de trois mois après le premier tour. Les électrices et électeurs ont voté masqués.

Ils ont attendu, respectant la distanciation physique de rigueur, devant des bureaux de vote spécialement équipés pour garantir la sécurité sanitaire (vitres de plexiglass, gel hydroalcoolique...). Vendredi 3 juillet, lors du conseil municipal d'installation au TAP, Léonore Moncond'huy a été élue nouvelle maire de Poitiers (36 voix sur 42 exprimées). Les 15 adjointes et adjoints au maire ont également été élus.

Le lundi 20 juillet*, le conseil municipal s'est réuni une seconde fois afin de voter le budget 2020, réajusté pour mettre en œuvre les premiers projets.

Pour faire connaissance avec le Conseil municipal, vous trouverez

dans ces pages une présentation des 53 élus et élus et de leurs délégations ainsi qu'une interview de la maire Léonore Moncond'huy.

Elle y développe les grandes priorités du mandat : mettre la participation citoyenne au cœur de l'action publique, prendre toutes les décisions en les passant au prisme de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, tendre vers une alimentation 100 % locale... Vous découvrirez aussi les premiers projets conduits par l'équipe municipale présentés par les élus et élus qui les porteront.

** Pour des raisons de calendrier, le budget ne peut être détaillé dans ces pages mais fera l'objet d'une présentation dans le Poitiers Mag de septembre.*

Suivez l'actu de **Poitiers** sur :

L'application



Disponible sur :



www.poitiers.fr



Écoutez et podcastez **Poitiers Mag** sur poitiers.fr



Poitiers
Mag

Directrice de la publication : Léonore Moncond'huy. Direction rédactionnelle : Dominique Djian.
Rédactrice en chef : Cécile Barnay. Ont collaboré à ce numéro : Mélanie Papillaud.
Couverture : Sébastien Laval Mise en page : Maquette : Label Agence - Paris. Impression : SIB Imprimerie
Tirage : 63 000 ex. sur papier PEFC. Dépôt légal : 3^e trimestre 2020. N° ISSN 2135-0833.
Date de parution : 3 août 2020.



Poitiers
poitiers.fr

interview

« Nous croyons en l'innovation démocratique »

Le 28 juin, la liste de Poitiers Collectif est arrivée en tête du deuxième tour des élections municipales. Une semaine plus tard, Léonore Moncond'huy, 30 ans, est élue Maire de Poitiers. Priorités de la nouvelle équipe, projets à court et à long terme... la Maire de Poitiers répond aux questions de *Poitiers Mag*.

Poitiers Mag : Que retenir de ce deuxième tour des élections municipales ?

Léonore Moncond'huy :

Le scrutin du 28 juin a avant tout été marqué par une très forte abstention, d'un niveau qui n'avait jamais été atteint jusqu'à aujourd'hui. C'est un fait d'autant plus marquant que ces élections sont habituellement les préférées des Françaises et Français. Il faut en tirer des enseignements. Ramener les électrices et électeurs aux urnes, reconquérir leur confiance en la politique et dans les élus locaux, redonner une place à chacun dans la démocratie locale seront l'un des grands chantiers de notre mandat.

PM : À ceux qui n'ont pas voté, qu'avez-vous envie de dire ?

LM : À celles et ceux qui se sont abstenus, je veux dire que le résultat de ces élections municipales est la preuve que, par le vote, il est possible de faire bouger les choses. Ce n'est que la première étape pour redonner confiance en la participation démocratique, à l'échelle municipale mais aussi nationale. Voter est utile, voter a un impact sur nos vies.

PM : Et à ceux qui n'ont pas voté pour Poitiers Collectif ?

LM : Je veux les rassurer : nous sommes désormais les élus de toutes les Poitevines et de tous les Poitevins.

Nous aurons à cœur de travailler avec tout le monde et avec tous les groupes politiques pour porter la parole des Poitevins. Nous associerons les élus et élus des autres groupes en amont des projets afin d'entendre leurs propositions, de les intégrer le cas échéant. Je préfère le débat, fructueux la plupart du temps, à l'opposition de posture qui ne va pas du tout dans le sens de l'intérêt général.

PM : Comment donner aux habitants toute leur place dans la vie municipale ?

LM : Nous allons expérimenter, comme l'ont fait d'autres villes, différentes démarches. Nous croyons en l'innovation démocratique. Celle-ci peut prendre la forme du Référendum



© Sébastien Land

Quelques projets du mandat

- Faire de Poitiers une terre de vélo : aménagement de la ville, événements...
- Une collectivité zéro plastique jetable et une politique d'achats publics responsables ;
- Sanctuariser les jardins familiaux et création de nouveaux dans le Plan local d'urbanisme intercommunal ;
- Objectif 100 % de produits bio, locaux ou issus du commerce équitable dans les cantines de Poitiers à la fin du mandat ;
- Planter 10 000 arbres et arbustes favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux à Poitiers ;
- Aménager la baignade dans le Clain ;
- Engager un plan d'investissement sur la réhabilitation énergétique du patrimoine existant, pour un patrimoine à énergie positive ;
- Soutenir l'auto-rénovation ;
- Faire de Poitiers la "capitale du jeu", en partenariat avec des villes voisines comme Parthenay et Angoulême ;

d'initiative locale, de l'Assemblée citoyenne. Cette dernière ne sera pas un organe de plus, mais rassemblera des instances qui existent déjà comme les conseils et comités de quartier. Elle aura une place de droit au début du conseil municipal afin de porter à la connaissance des élus les sujets qui les animent. Tout ceci est à inventer en concertation avec les habitantes et habitants. C'est un grand chantier et l'objectif est de mettre en place ces instances de participation dès la première année du mandat. Il faut que la participation citoyenne devienne un réflexe pour les services municipaux autant que pour les habitants.

PM: Votre mandat commence dans un contexte de crise sanitaire couplée à une crise sociale. Quels seront vos points de vigilance ?

LM: Nous espérons tout d'abord que cet été ne sera pas synonyme de seconde vague. Nous devons tous maintenir une vigilance extrême. La crise sanitaire a plongé beaucoup d'habitants et d'habitantes dans plus de précarité. Nous allons donc renforcer l'engagement de la Ville pour les acteurs de la solidarité qui jouent un rôle majeur pour aider ceux qui en ont besoin. Sans ces associations, la solidarité ne pourrait pas être assurée à Poitiers.

Mais pour que la précarité touche le moins de monde possible, nous devons également soutenir l'activité économique. C'est tout l'enjeu de notre objectif « zéro perte d'emploi ».

PM: En quoi consiste-t-il ?

LM: Tout d'abord, Grand Poitiers,



« Nous proposerons des alternatives à la voiture individuelle pour tous les habitants. »

Quelques projets du mandat

- Engager un grand plan pour le numérique responsable : inclusion sociale, responsabilité écologique ;
- Intégrer plus de nature dans l'aménagement des lieux éducatifs ;
- Mettre l'éducation nature au cœur du projet éducatif de territoire ;
- Un plan municipal dédié aux vacances pour tous ;
- Faire de l'ex-caserne de Pont-Achard un tiers-lieu ;
- Instaurer une Assemblée citoyenne, un Référendum d'initiative citoyenne local ainsi que d'un Droit d'initiative local ;
- Créer une ou plusieurs « Maisons de la Citoyenneté » ;
- Ouvrir un débat sur le numérique à l'école ;

doit, grâce à des aides directes à l'économie, prendre le relais des aides de l'État. Les artisans, commerçants, auto-entrepreneurs... en ont besoin. Nous avons d'ores et déjà acté, dans le budget 2020, la gratuité des terrasses et des étals jusqu'à fin 2020. La Ville va également engager dès cet été une politique d'animation ambitieuse. Nous proposerons des activités dans les espaces publics pour aider les acteurs culturels qui ont été très impactés par la crise, pour que les Poitevins et touristes consomment

une nouvelle grille de lecture, une paire de lunettes qu'on chausse avant de prendre des décisions. Pour chaque décision, nous nous poserons à chaque fois la question des améliorations qu'elles peuvent apporter à la situation écologique de notre ville.

PM: En termes de déplacement, qu'est-ce que cela implique ?

LM: Nous proposerons des alternatives à la voiture individuelle pour toutes et tous et en priorité sur

Pour chaque décision, nous nous poserons la question des améliorations qu'elle peut apporter à la situation écologique de notre ville.

dans les bars, les restaurants, les commerces... Ce que nous appelons la relance écologique concourt également à cet objectif de soutien à l'économie locale. Nous allons pouvoir commencer rapidement de grands chantiers en faveur de la transition énergétique et qui profiteront aux entreprises locales. Je pense à la rénovation énergétique des bâtiments publics (les écoles, les maisons de quartiers par exemple) : nous lancerons dès 2020 un diagnostic du patrimoine municipal, qui sera la première étape de notre démarche "Patrimoine municipal à énergie positive".

PM: L'écologie sera au cœur de toutes les décisions. Un véritable changement de paradigme ?

LM: Effectivement, l'écologie sera

les trajets reliant le domicile aux lieux de travail et d'études. Parmi elles, il y a le bus. Dès la rentrée, nous engagerons un diagnostic auprès de Vitalis pour définir les leviers sur lesquels agir : plus de fréquence des bus (y compris la nuit et les vacances scolaires), plus de ponctualité et donc plus de confort. Il faut un saut qualitatif dans l'offre de bus. Les trajets quotidiens seront également au cœur du plan vélo à Poitiers et dans Grand Poitiers. Nous souhaitons assurer des axes sécurisés aux cyclistes. Nous continuerons également de soutenir la location et l'achat de vélo, comme cela a pu être le cas avec les chèques vélo. Nous travaillerons aussi sur l'installation de bornes en libre-service de vélos électriques. Cependant, je souhaite également rassurer : nous ne fermerons pas Poitiers aux voitures. ■■■

interview

Il s'agit de montrer que des alternatives sont possibles. À l'échelle de Grand Poitiers, je suis aussi très sensible à l'alternative ferroviaire. On parle beaucoup de la ligne Poitiers-Chauvigny : s'il est possible de la rouvrir aux voyageurs, je m'engage à soumettre l'idée au débat au sein de Grand Poitiers et à porter ce projet. La création d'un pôle multimodal à Mignaloux-Beauvoir, qui regrouperait parkings-relais, accès aux bus et aux vélos, est également un projet que nous porterons.

PM : Et en termes de consommation ?

LM : Notre priorité est la sobriété, quelle que soit la ressource dont on parle (eau, énergie, plastique, alimentation...). Nous savons que ces ressources, l'eau notamment,

l'évolution de l'agriculture vers le bio dans Grand Poitiers. Il faudra aussi recréer tous les maillons de la chaîne de la transformation alimentaire, notamment en s'appuyant sur le Programme alimentaire territorial. Par exemple, comment passer du légume produit localement à l'assiette : il faut une légumerie... Aujourd'hui, il manque des maillons de la chaîne.

PM : Comment inclure chacun dans cette dynamique ?

LM : Nous devons agir dans un premier temps sur les leviers publics qui garantissent une égalité de traitement, quels que soient les revenus de chacun. Par exemple, la restauration collective permettra au plus grand nombre de bénéficier d'une



« Notre priorité est la sobriété, quelle que soit la ressource. »

© Nicolas Manu

des espaces publics pour faire des cultures maraîchères entrent complètement dans cette dynamique. Les écoles seront aussi des lieux d'apprentissage des gestes liés à l'alimentation. Les enfants, dès le plus jeune âge, doivent être en contact avec la nature de manière générale, pour avoir envie de la protéger ensuite.

PM : Ces choix auront-ils un impact sur la fiscalité locale ?

LM : Non. Notre programme est raisonnable. Aucune évolution de la fiscalité n'est prévue pour le moment à Poitiers. Les investissements envisagés ne le nécessitent d'ailleurs pas.

PM : Avec l'écologie et la démocratie, la justice sociale constitue le troisième pilier du programme de Poitiers Collectif.

Que revêt ce terme ?

LM : Le monde d'aujourd'hui est inégalitaire. Chacune de nos décisions devra passer par le prisme

Nous allons renforcer l'engagement de la Ville pour les acteurs de la solidarité qui jouent un rôle majeur pour aider ceux qui en ont besoin.

deviendront de plus en plus rares avec le dérèglement climatique et chères à produire. Diminuer nos consommations passera par des actions de sensibilisation, d'éducation des plus jeunes, mais aussi par des infrastructures de qualité, plus performantes, qui limitent les consommations à la source.

La chasse aux fuites d'eau engagée par Grand Poitiers depuis plusieurs années en est une parfaite illustration. Concernant la consommation alimentaire, nous souhaitons poursuivre la lutte contre le gaspillage. D'ici deux ans, les collectivités auront pour obligation de mettre en place un système de collecte et de traitement des déchets organiques. Nous souhaitons anticiper cette loi et développer ces systèmes de traitement des déchets organiques dès maintenant, notamment dans la restauration collective, dans les logements collectifs, auprès des entreprises et particuliers. Par ailleurs, nous visons 100 % d'alimentation locale et bio dans les cantines d'ici la fin du mandat. Pour répondre à cette demande, nous soutiendrons

alimentation locale et de qualité sans impacter les tarifs de ces services. L'exemplarité de la mairie peut garantir l'égalité de tous les consommateurs. Les initiatives individuelles suivront et nous les encouragerons évidemment. Les jardins partagés, la réappropriation



« Les Maisons de quartier prennent en charge une grande partie des liens sociaux. Nous avons une complète confiance dans leur action. »

© Yann Gachez / Ville de Poitiers

de la justice sociale et donc réduire les inégalités existantes. Ce sera un fil rouge. On peut penser justice sociale quand on parle transition énergétique. Rénover les logements d'Ekidom pour limiter les déperditions d'énergie par exemple, c'est aussi garantir un confort thermique à tous les habitantes et habitants qui y vivent.

PM: Les Maisons de quartier sont des acteurs essentiels de cette justice sociale. Leur rôle sera conforté ?

LM: Les Maisons de quartier prennent en charge une grande partie des liens sociaux. Nous avons une complète confiance dans leur action et leur autonomie, en tant qu'associations, est fondamentale. Leurs subventions seront maintenues et nous avons pour objectif de rénover trois maisons de quartier. Je tiens d'ailleurs à remercier toutes ces structures qui ont fait part d'une grande réactivité pour ces vacances d'été et qui démontrent une fois encore leur utilité sociale. Un grand nombre d'habitantes et d'habitants ne partiront pas en vacances cette année. Les Maisons de quartier proposent donc un programme d'animations adaptées qui permettront à de nombreuses familles, de nombreux jeunes, de passer des vacances agréables et animées. Dans cette même dynamique, comme nous nous y étions engagés, nous travaillons avec les structures locales pour que le plus grand nombre d'habitantes et habitants puissent partir en vacances, pour une journée ou plusieurs jours. Cette première action en faveur des vacances pour tous nous tient vraiment à cœur.

PM: Septembre et la rentrée scolaire vont arriver très vite. Quelles seront les priorités pour septembre ?

LM: Nous avons beaucoup de mal à entrevoir quelles seront les contraintes sanitaires au moment de la rentrée. Je reste donc prudente concernant les annonces liées à la rentrée. Nous allons réunir l'ensemble des équipes des écoles afin de travailler avec elles pour que la rentrée se passe dans un climat serein, dans le respect des contraintes sanitaires. Il faut également que les familles soient associées et rassurées.

PM: Le conseil communautaire a élu Florence Jardin, maire de Migné-Auxances, présidente de Grand Poitiers. Qu'est-ce que cela implique sur l'équilibre entre la Ville de Poitiers et la Communauté urbaine ?

LM: Tout d'abord, je tiens à féliciter Florence Jardin pour cette élection. Nous allons pouvoir travailler en cohérence politique, garder une unité administrative, mettre en place une gouvernance partagée. Beaucoup de projets de Poitiers Collectif relèvent des compétences de Grand Poitiers d'où l'importance de ce travail en confiance. Treize élues et élus de la Ville de Poitiers font partie de l'exécutif de Grand Poitiers, ce qui garantit une représentation solide et représentative de la proportion de population poitevine sur le territoire de Grand Poitiers.

PM: Vous, et votre équipe, avez souvent dit que vous aimez Poitiers et que c'est une des raisons de votre engagement. Qu'aimez-vous tant à Poitiers ?

LM: C'est la ville du lien social. Poitiers est une ville ni trop grande, ni trop petite. Cette échelle permet de bénéficier d'un esprit de convivialité et de proximité, avec les commerces, les acteurs associatifs et culturels, tout en ayant une place dans la vie régionale et nationale. À Poitiers, il est possible de concilier qualité de vie et accès rapide aux grands pôles politiques comme Paris ou Bordeaux.



BIO EXPRESS

Élue maire de Poitiers le 28 juin dernier, Léonore Moncond'huy est conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine et co-présidente du groupe Europe Écologie les Verts depuis 2015 (fonction qu'elle a choisi de quitter en septembre prochain). Cheffe de projet dans la coopération internationale depuis 2016, elle a poursuivi ses études à Poitiers, ville où elle a grandi, puis à Paris. Elle est diplômée d'un Master Affaires publiques à Sciences Po Paris et d'un Master en Politiques éducatives internationales. Son engagement citoyen débute très tôt : membre du Conseil communal des jeunes et du Bureau des jeunes de Poitiers, elle est ensuite élue au conseil d'UFR de l'Université. Léonore Moncond'huy s'est également investie dans le mouvement scout des éclaireurs et éclaireuses unionistes de France depuis l'adolescence.

Quelques projets du mandat

- Augmenter le nombre de bus, sur les lignes les plus fréquentées notamment ;
- Massifier et sécuriser le réseau de pistes cyclables sécurisées ;
- Accompagner la hausse du budget du CCAS ;
- Faire du Palais des Ducs un lieu culturel et festif ouvert sur la ville ;
- Encourager la pratique du sport de plein air/nature ;
- Mettre en place un guichet unique pour les porteurs de projets économiques ;
- Mettre à disposition des lieux dédiés à la création d'activités économiques, par exemple des commerces-tests ;
- Soutenir les formes innovantes d'économie collaborative : coopératives d'activité et d'emploi ...

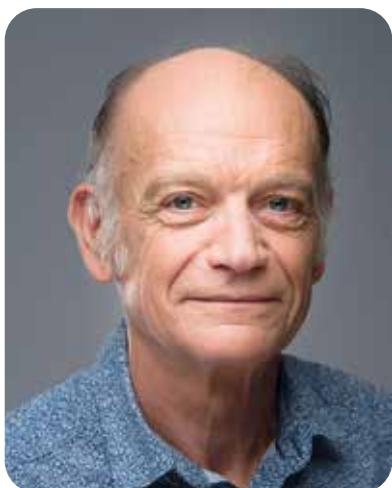
conseil municipal

2020

Le Conseil municipal est composé de 53 élu·es et élus, dont 15 adjointes et adjoints à la Maire de Poitiers.



Léonore Moncond'huy
Maire de Poitiers



Robert Rochaud
4^e adjoint, Budget et finances



Élisabeth Naveau Diop
5^e adjointe, Logement et lutte contre l'habitat insalubre



Vincent Gatel
6^e adjoint, Ville accueillante (administration générale)



Charles Reverchon-Billot
10^e adjoint, Espaces publics, délégué aux droits culturels



Claude Thibault
11^e adjointe, Nature, biodiversité et espaces verts



Kentin Plinguet
12^e adjoint, Jeunesse, insertion et la vie étudiante

LES ADJOINTES ET ADJOINTS



Ombelyne Dagicour
1^{ère} adjointe, Démocratie locale, innovation
démocratique et engagement citoyen



Stéphane Allouch
2^e adjoint, Personnel et dialogue social



Hélène Paumier
3^e adjointe, Écoles publiques

© Yann Cochet - Alex Oz / Ville de Poitiers



Coralie Breuillé-Jean
7^e adjointe, Solidarités et Centre
Communal d'Action Sociale



Antoine Sureaud
8^e adjoint, Éducation populaire
et maisons de quartier



Élodie Bonnafous
9^e adjointe, Restauration collective



Julie Reynard
13^e adjointe, Économie circulaire et
économie de proximité, déléguée au
commerce, à l'artisanat et aux marchés



Amir Mistrîh
14^e adjoint, Mobilités, stationnement,
délégué à la modernisation
de l'administration



Nathalie Rimbault-Hérigault
15^e adjointe, Patrimoine
municipal et ERP

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



Frankie Angebault
Mobilités collectives



Samira Barro-Konaté
Vacances pour tous



Lisa Belluco
Urbanisme, foncier,
prévention et gestion
des risques



Bastien Bernela
Développement
économique, coopération
territoriale et commande
publique responsable



Alexandra Besnard
Numérique responsable



Julie Fontaine
Périscolaire et
accompagnement
à la scolarité



Jean-Louis Fourcaud
Voirie, hygiène publique
et propreté, ERP



Aloïs Gaborit
Emploi et innovation



Zoé Lorioux-Chevalier
Coopération extérieure
et partenariats



Laurent Lucaud
Sécurité et tranquillité
publique



Pierre Rigollet
Bientraitance animale



Théo Saget
Évaluation des
politiques publiques
et Agence des temps

LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Poitiers, l'avenir s'écrit à taille humaine



Béatrice Béjanin



François Blanchard



Aurélien Bourdier



Carine Gilles



Abderrazak Halloumi



Monique Hernandez



Didier Dargère
Patrimoine à énergie positive, ERP, correspondant à la défense et au devoir de mémoire



Laurence Daury Reig
Aînés et petite enfance



Agnès Dioné
Santé et prévention



Rafael Dos Santos Cruz



Alexandra Duval
Action sociale et égalité des droits



Christian Michot
Engagement citoyen et vie associative



Pierre Nénez
Végétalisation de la ville et éducation à la nature



Chantal Nocquet
Zéro déchet



Maxime Pédeboscq
Politique sportive



Clémence Pourroy
Patrimoine historique, tourisme et archéologie

Ma priorité, c'est vous !



Alain Claeys



Bouziane Fourka



Anthony Brottier



Isabelle Chedaneau



Solange Laoudjamai



Lucile Vallet



Didier Longueville



Pierre-Etienne Rouet



Sylvie Sap

zoom sur

Les premières actions

Budget, éducation, soutien aux commerces, vacances pour tous... Vos élues et élus vous en parlent.

Investissement autour de la rénovation énergétique, sensibilisation des habitants à la sobriété énergétique marqueront notamment le budget 2020.



© Fotolia

« Le budget 2020 a été monté par la précédente équipe. Nous avons fait des adaptations afin de pouvoir mettre en œuvre nos premiers grands projets. Une enveloppe de 200 000 € a été allouée au Plan vacances 2020 ; 135 000 € sont fléchés pour l'exonération des droits terrasses jusqu'à la fin de l'année et nous avons acté un budget de 80 000 € pour l'organisation du premier Salon de la sobriété énergétique en octobre. Nous réaliserons très vite un diagnostic énergétique complet du patrimoine de la Ville. Nous travaillons déjà sur le budget 2021 qui devra être notamment le reflet de trois grandes ambitions. Autour de l'emploi, l'ambition Zéro perte d'emploi se traduira par un soutien au développement de nouvelles formes mutualisées d'emploi mais aussi un engagement dans la démarche Territoire zéro chômeur longue durée. Notre objectif de relance écologique se

traduira par des investissements autour de la rénovation énergétique du patrimoine municipal, mais aussi par une sensibilisation des habitants sur ces questions. Enfin, un effort financier important sera fait en direction des acteurs de la solidarité et de la santé qui œuvrent au quotidien auprès des plus démunis. Tous ces engagements se feront sans augmentation des taux d'imposition comme nous l'avions annoncé pendant la campagne. »

Robert Rochaud
Adjoint chargé du budget et des Finances



© Yann Gachet / Ville de Poitiers



Hélène Paumier
Adjointe aux écoles publiques

« Cette rentrée va se faire dans des conditions particulières. Malgré l'urgence, nous allons, pour la préparer, proposer un calendrier de concertation de l'ensemble des acteurs de l'école : les élu.e.s, les parents, les équipes de direction et enseignantes, les syndicats, les services municipaux... Nous proposons aussi d'élaborer un

document de référence, avec les acteurs de la santé également, pour anticiper les différents scénarios qui pourraient se présenter. Plus largement, Poitiers Collectif souhaite ouvrir davantage l'école sur la ville : développer les partenariats avec des associations pour des interventions pendant et après l'école, renforcer les pratiques existantes avec les établissements culturels, les compagnies artistiques... Il s'agit aussi d'ouvrir les possibilités de l'école dehors, avec un travail sur la nature. La végétalisation des écoles – par des jardins, des vergers... – tout comme la dégenratisation des cours de récréation - avec la création d'espaces partagés, de jeux favorisant la mixité – seront au cœur de notre réflexion. »



Objectif : ouvrir encore davantage l'école sur la ville.

© Claire Marquis



À l'affiche, des concerts et spectacles dans les quartiers



Charles Reverchon-Billot
Adjoint aux espaces publics, délégué aux droits culturels

« Nous avons engagé un plan de déconfinement de l'espace public, par le soutien au commerce, avec l'exonération des terrasses prolongée jusqu'à la fin de l'année, leur agrandissement mais aussi en allant plus loin dans la piétonnisation. La piétonnisation de la Grand'rue et de la rue de Mexico sera évaluée pour envisager une poursuite dans le temps.

En termes d'animations, nous allons amplifier la programmation de Grand Poitiers été, en nous appuyant sur les artistes locaux. Plutôt que des gros événements, nous créerons des « places de village », des spectacles avec de petites jauges dans les quartiers. Pour permettre à tous de profiter de l'ilôt Tison Jouteau dans de meilleures conditions, des poubelles, des lampadaires et des toilettes supplémentaires seront installés rapidement. Notre objectif est de libérer les énergies et l'espace public. Les acteurs du territoire ont plein de bonnes idées : nous sommes là pour soutenir et accompagner ces initiatives, qui permettent de créer de la vie et concourent à la relance économique du territoire. »



Exonération des droits de terrasses, guichet unique... premières mesures en soutien au commerce.

© Yann Gachet / Ville de Poitiers



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Julie Reynard

Adjointe à l'économie circulaire et à l'économie de proximité, déléguée au commerce, à l'artisanat et aux marchés

« Nous voulons faire évoluer le rapport avec les commerçants et les porteurs de projet économique : faire avec eux et non à leur place, en partant du principe que nous leur faisons confiance. Pour leur faciliter la vie, nous allons mettre très rapidement en place un guichet unique : au sein de la collectivité, ils n'auront qu'un seul interlocuteur, quelle que soit leur problématique. Face aux conséquences économiques de la crise sanitaire, nous avons étendu l'exonération des droits de terrasse jusqu'à fin 2020. C'est une manière d'aider les bars et restaurants financièrement. La volonté de redynamiser l'espace public va également dans ce sens. Notre soutien s'appliquera aussi aux commerces des centres commerciaux des quartiers. Nous souhaitons d'ailleurs également travailler sur la partie immobilière, autour des baux et loyers commerciaux. À moyen terme, nous souhaitons proposer un magasin test : dans un local, propriété de la Ville, les porteurs de projet pourront tester leur activité commerciale pendant quelques mois. »



Amir Mistrh

Adjoint aux mobilités et au stationnement



Frankie Angebault

Délégué aux mobilités collectives

© Yann Gachet / Ville de Poitiers

« L'une de nos premières actions sera de proposer 250 nouveaux chèques pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique aux habitants de Grand Poitiers. Nous allons également suivre de très près l'expérimentation de la nouvelle piste cyclable voie Malraux. L'idée est que le plus grand nombre de cyclistes utilise cet aménagement pour que l'expérimentation soit représentative des usages de demain. Suite à l'évaluation prévue en septembre, nous déciderons de la poursuite de ce projet, l'adapterons si besoin. Rien n'est figé. Cette méthode de test, d'évaluation, d'adaptation sera déclinée pour nos projets futurs, comme celui d'une piste cyclable au Pont-Neuf. Il nous faudra trouver un équilibre, des compromis entre chaque mode de déplacement et ne plus être dans la prédominance de la voiture. Vélos, automobiles, bus... nous représentons les usagers de tous les modes de déplacement. Pour les transports publics, l'objectif est de travailler avec les services de Vitalis, pour tendre à moyen terme à améliorer la qualité de service notamment plus de bus, plus fréquents avec des horaires mieux adaptés. Il faut aussi que toutes les communes de Grand Poitiers aient un meilleur accès à ce réseau de bus. »

© Alex Oz / Ville de Poitiers



Permettre à chaque enfant de partir en vacances : une priorité municipale.



Samira Barro-Konaté

Déléguée aux vacances

« Dès cet été, l'objectif est que chaque enfant parte au moins une journée hors de Poitiers. Nous allons proposer des sorties à la journée à la mer, au zoo... Nous avons par exemple pensé à des voyages en autonomie pour les familles : des bus seraient affrétés pour le voyage, la mairie s'engagerait à prendre en charge 15 € par personne. Nous espérons que 1500 personnes partiront à la journée. Nous allons également permettre à des jeunes de partir sur des périodes plus longues, en nous appuyant sur des associations qui organisent des séjours, pour lesquels suite à la crise sanitaire il reste des places. Nous consacrerons jusqu'à 300 € par enfant qui part dans ce cadre pour 5 jours. Notre objectif est que 750 jeunes soient concernés par cette action. Dans la continuité de ce qui a été impulsé cet été par les services municipaux, nous mettrons en place lors de toutes les vacances scolaires des programmes d'animations dans les espaces culturels, les structures sportives. Et dans le cadre scolaire, nous allons proposer aux écoles un catalogue de sorties pour les classes découverte (classes de mer, classes vertes). »

Intéressé pour partir dans le cadre d'un séjour à la journée ? Contactez le 05 49 30 81 34.



Trouver un équilibre entre chaque mode de déplacement

© Daniel Proux / Ville de Poitiers

expression politique

OPPOSITION

GROUPE « MA PRIORITÉ C'EST VOUS : LaREM, MODEM, AGIR ET INDÉPENDANTS »

Ce contexte si particulier

Le 28 juin dernier, avec l'élection municipale, s'est achevé l'un des processus électoraux les plus longs, dans un contexte plus que particulier. Particulier du fait de la crise sanitaire à laquelle nous faisons face, particulier du fait de ses conséquences économiques et sociales.

Le 28 juin dernier, seuls 3 électeurs sur 10 sont allés voter ; c'est à peine 15% de la population qui s'est donc exprimée pour choisir la nouvelle maire de Poitiers. Si cette abstention ne remet pas en question la légitimité des nouveaux élus, elle doit néanmoins collectivement nous interroger. Il est de la responsabilité de la nouvelle majorité d'apporter des solutions rapides.

Au cours de cette élection, vous nous avez réitéré la confiance que vous nous aviez accordée le 15 mars 2020. Ce résultat nous

permet de vous représenter grâce à 6 élus au sein du conseil municipal :

- Anthony Brottier
- Sylvie Sap
- Pierre Etienne Rouet
- Solange Laoudjamai
- Didier Longueville
- Isabelle Chedaneau

Ces élus seront sur le terrain, à vos côtés et à votre écoute. Ils sont d'ores et déjà au travail pour proposer des solutions aux défis qui attendent Poitiers et les poitevins, et ne laisser personne sur le bord du chemin.

Anthony Brottier pour le groupe « Ma priorité c'est vous : LaREM, Modem, Agir et indépendants »

GROUPE « POITIERS, L'AVENIR À TAILLE HUMAINE »

« Poitiers, l'avenir à taille humaine », des élus à vos côtés

Le 28 juin dernier, vous avez été amené à élire vos nouveaux représentants au conseil municipal.

Nous félicitons la nouvelle équipe qui a recueilli le plus de suffrages et en particulier la nouvelle Maire de Poitiers, à qui nous souhaitons, pour Poitiers et les Poitevins, de réussir. Nous n'oublions pas que cette élection s'est déroulée dans un contexte particulier, celui de la crise sanitaire liée au coronavirus. Nous avons vu la participation baisser encore d'avantage au second tour par rapport au premier portant ainsi l'abstention à 66,81 %. Sans enlever sa légitimité au scrutin, cela appelle à la modestie et à l'humilité de chacun des élus que nous sommes.

Au-delà de notre rôle de représentants de tous les Poitevins, cela nous oblige à encore davantage impliquer toutes les couches de la société dans la vie démocratique de notre ville. C'est un défi. Les 9 élus qui composent notre groupe « Poitiers, l'avenir à taille humaine » s'engagent à le relever. Nous souhaitons être des élus proches de vous. Pour cela vous nous trouverez sur le terrain, toujours accessibles,

ainsi que sur les réseaux, prêts à échanger.

Nous serons aussi une force de propositions pour inventer les nouvelles manières de vous permettre de vous impliquer dans la vie locale. Sur le mandat dernier, nous avons développé aux côtés de nos maisons de quartier la notion de pouvoir d'agir des habitants. Durant la campagne qui vient de s'achever, nous avons porté des propositions amplifiant ce mouvement. Vous pouvez compter sur nous pour faire vivre cette idée tout au long des 6 ans qui nous attendent. C'est aussi ça une ville à taille humaine.

François Blanchard

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 avril 2002, ces pages de *Poitiers Mag* sont consacrées à l'expression politique de la majorité et de l'opposition du conseil municipal.

PISCINES
ACTIVITÉS SPORTIVES
BUS

VALABLE DANS LES 40 COMMUNES DE GRAND POITIERS

PASS' SPORTS

MES ACTIVITÉS GRATUITES VACANCES D'ÉTÉ 2020

Jusqu'à 18 ans

Pour télécharger mon PASS'SPORTS, découvrir et s'inscrire aux activités, rendez-vous sur pass-sports.grandpoitiers.fr

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr

expression politique

MAJORITÉ

GRUPE « POITIERS COLLECTIF »

Première Expression politique

Un mois ! Il y a tout juste un mois, les Poitevins et les Poitevinnes ont décidé de porter à la mairie de Poitiers une nouvelle génération d'élus.e.s.

Animé.e.s par une volonté de changer profondément les pratiques politiques et de mettre en œuvre rapidement un projet écologique et de justice sociale pour Poitiers, notre prise de fonction se fait dans l'enthousiasme et la responsabilité.

Pour beaucoup d'entre-nous, élu.e.s, c'est le temps des grandes premières : première entrée à la Mairie, premières réunions pour décider des "délégations", premières "représentations", premiers "bureaux municipaux", premiers conseils municipaux et communautaires, premières « commissions générales et des Finances », premières cérémonies, premières rencontres de travail avec les services...

Entre surprises, incompréhension, enthousiasme et impatience, les émotions sont nombreuses. Pour autant, jamais notre volonté de "faire collectif" n'a été mise en doute. Comme pendant la campagne, chaque sujet fait l'objet d'un mandat désignant un groupe de personnes pour élaborer des propositions et ensuite prendre des décisions collectivement. Il nous faut pour cela nous approprier certains codes, certaines pratiques et certaines règles également. Notre impatience à changer de logiciel politique a pu parfois être confronté aux rouages de l'administration : le fonctionnement municipal s'apprend et s'appréhende avec le temps. Il doit maintenant se conjuguer avec le temps de notre action. Ainsi, nous avons appliqué rapidement des propositions de notre programme intitulé "Demain, Poitiers Collectif" dès cet été avec, par exemple, l'exonération des droits d'enseignes et de terrasses pour les bars et les restaurants jusqu'à fin 2020, un programme de vacances pour les enfants pour le mois d'août ou encore le lancement d'une étude sur l'immobilier municipal en vue de tendre à un patrimoine à énergie positive dans les années à venir.

Sur le terrain, les échanges avec les habitant.e.s nous encouragent avec leur souhait d'avoir une ville plus ouverte, plus accueillante, plus animée, avec leurs envies de changement, leur enthousiasme et leur bienveillance à notre égard. Le résultat : Notre envie d'agir et de nous mettre au travail n'en est que renforcée !

Il est vrai que cette période de mise en place du conseil municipal tant dans son organisation que dans ses premières actions, ne nous a pas permis de faire circuler l'information en dehors de la mairie. Le principe de transparence et le devoir d'information que nous nous sommes imposés pendant la campagne doivent absolument rester des engagements forts à perdurer tout au long de notre mandat : Continuer de casser les murs entre les élu.e.s et les habitant.e.s, permettre à tou.te.s d'accéder à l'information et de participer.

Ainsi comme durant la campagne de Poitiers Collectif et ce, deux semaines après notre élection, nous avons fait le choix d'organiser une plénière le 16 juillet dernier. Cette rencontre avec les habitant.e.s a permis de renouer le contact afin d'informer sur notre prise de fonction à la mairie, sur les événements liés à l'élection à Grand Poitiers, sur la répartition des délégations.

L'objectif était également de préparer et de présenter le lancement de l'association qui fera vivre le "Poitiers Collectif Après". Les missions de cette association seront de contribuer au renouveau de la vie politique et de ses pratiques, de faire lien entre les élu.e.s et les citoyen.ne.s, de veiller collectivement aux actions municipales, de constituer un espace ressources ouvert, libre, indépendant, pour toutes et tous, d'être un laboratoire d'idées, d'expérimentations, de remise en question, de veille et d'innovations démocratiques et de favoriser l'émergence de débats, d'actions collectives autour des domaines d'actions de la municipalité (solidarités, jeunesse, emploi, économie sociale, transports, accueil, biodiversité, éducation...). Nous ne pouvons qu'inviter chaque citoyen et citoyenne à être de nouveau à nos côtés au travers de cette jeune association !

Il s'agit là de notre principal défi. Nous savons que nous avons été élu.e.s dans un contexte particulier : Outre les problématiques sanitaires, rappelons-nous que seul un tiers des électeurs et électrices se sont déplacé.e.s ce 28 juin 2020. Il est donc fondamental de permettre à toutes et tous de se réapproprier la chose publique, autrement que sur des périodes d'élections : En favorisant l'engagement et la participation des citoyen.ne.s et en garantissant un accès à l'information quels que soient le support et les médias. C'est aussi cela renouveler les pratiques politiques et garantir plus de démocratie. Appliquer notre programme ambitieux du point de vue écologique et social sera notre défi à relever collectivement ; Mais cela ne pourra se faire qu'avec les habitant.e.s qui sont et resteront toujours les véritables acteurs et actrices du quotidien, celles et ceux sans qui la politique ne peut se faire.

La mise en œuvre de notre programme démocratique, écologique et social requiert le déploiement de toutes les énergies disponibles : les habitant.e.s de tous les quartiers, les acteur.rice.s économiques, les associations et les administrations. La coopération des citoyen.ne.s est non seulement un engagement politique mais surtout une condition de la réussite de notre mandat.

Julie Reynard et Aloïs Gaborit
Co-président.e.s pour le Groupe
« Poitiers Collectif »

GRUPE COMMUNISTE, RÉPUBLICAIN & CITOYEN

Poitiers la collective

En juin dernier, Poitiers a fait un choix historique : celui du renouveau, de la démocratie, de la justice sociale et de l'écologie ; une réussite collective au service de tous.

Dans un contexte inédit, nous avons à l'esprit le fort taux d'abstention dans lequel nous avons été élus. Nous constatons le désintérêt, la déconsidération, le rejet parfois du politique. Nous le regrettons et le comprenons aussi.

Nous pensons que l'un des moyens de résorber ce fossé est de vous écouter, de vous impliquer durablement dans la vie de votre cité : de vous faire participer à la

construction et à l'évaluation des politiques locales. Redonner l'espoir et la confiance en la politique est donc l'un des enjeux de ce mandat. Ces responsabilités, qui nous incombent, sont importantes : à la hauteur des espoirs suscités, des besoins et des attentes de votre quotidien. La démocratie doit retrouver son sens populaire. Les élus communistes n'auront de cesse de mettre les habitants au cœur des politiques publiques, de défendre les services, comme les agents qui les portent. Nous souhaitons à cette municipalité une pleine et entière réussite dans les actions que nous allons porter, citoyens et élus, conjointement.

Laurent Lucaud

GRUPE GÉNÉRATION.S SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Un groupe de majorité résolument de gauche

Le mouvement Génération.s, fondé par Benoît Hamon, s'est résolument engagé à soutenir la démarche et le programme de Poitiers Collectif, pour faire face aux urgences écologiques, sociales et démocratiques.

Les élu.e.s de Génération.s ont décidé de former au sein de la majorité municipale un groupe intitulé : **Génération.s solidaire et écologique**, pour continuer d'afficher le soutien du mouvement. Aux côtés des élu.e.s des autres groupes de la majorité, nous sommes déjà au travail pour mettre en œuvre les propositions du programme défendues pendant la campagne.

Nous sommes pleinement conscient.e.s du défi qui nous attend et mettrons à profit les compétences personnelles et collectives pour mener nos missions à bien.

Ce mandat est l'occasion de faire de la politique autrement, pour redonner confiance en la démocratie locale et renouer le lien entre les élu.e.s et les habitant.e.s : ces dernier.e.s font vivre Poitiers, quel que soit leur genre, leur âge, leur origine culturelle et sociale.

Vincent Gatel



Grand Poitiers l'été

**JUILLET >
SEPTEMBRE 2020**

CONCERTS
EXPOSITIONS
SPECTACLES
VISITES PATRIMONIALES
CINÉMA EN PLEIN AIR
TOUR DE FRANCE

Programme détaillé sur
SORTIR.GRANDPOITIERS.FR
et dans votre magazine de
GRAND POITIERS SPÉCIAL ÉTÉ

PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT

